

TL H1

Leçon 1. L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale

Introduction

[ACCROCHE] Entre 2009 et 2017, France 3 a diffusé la série Un village français. Cette série raconte la vie d'un village fictif du Jura sous l'occupation. Elle a connu un grand succès d'audience (3,5 millions de téléspectateurs en moyenne), qui témoigne de l'intérêt du public français pour la période de l'Occupation, et ses mémoires.

[DEFINITION DU SUJET] La Seconde Guerre mondiale en France a rompu l'unité de la nation pendant « les années noires ». Les prises de position et affrontements ont entraîné la construction de mémoires de différents groupes autour de jugements moraux particulièrement tranchés. Les MEMOIRES de la Seconde Guerre mondiale, dont cette série est révélatrice, correspondent à un ensemble de souvenirs liés à ce conflit : elles sont subjectives, car chargées d'émotions, partielles (il y a des oublis, volontaires ou non). Elles sont aussi plurielles : résistants (gaullistes, communistes), requis du STO, prisonniers de guerre, déportés et descendants de déportés, partisans et fonctionnaires du régime de Vichy...

L'HISTOIRE, quant à elle, est une science humaine. Elle s'appuie sur des sources (archéologie, archives, mais aussi témoignages issus des mémoires, qu'il faut savoir critiquer) pour expliquer le passé objectivement (de façon neutre, dépassionnée). L'historien peut donc étudier les mémoires de la Seconde Guerre mondiale, leur évolution, mais doit aussi les confronter à la réalité historique.

[PROBLEMATIQUE] Comment les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ont-elles évolué depuis 1945 ? Comment les historiens ont-ils contribué à ces évolutions ?

[ANNONCE DU PLAN] Après avoir montré que jusqu'à la fin des années 1960, une mémoire officielle s'est imposée à l'opinion et aux historiens, nous expliquerons comment les mémoires étouffées se sont réveillées dans les années 1970-1980, aidées par les travaux des scientifiques, puis nous nous demanderons si, confrontées au devoir de mémoire, elles sont aujourd'hui apaisées.

I/ LA MEMOIRE OFFICIELLE S'IMPOSE AUX HISTORIENS (1945- fin 60')

A - Une « mémoire désunie » en 1945

Mémoires traumatiques déterminées par le choc considérable vécu par la population française pendant la Seconde Guerre mondiale :

- Perception honteuse de la défaite de 1940 (« neuf mois de belote et six semaines de course à pied » selon Louis-Ferdinand Céline

Défaite des armées en moins de deux mois (réputation d'invincibilité depuis leur héroïque résistance durant la I GM).

Occupation de plus de la moitié puis de tout le territoire par les forces allemandes

Défaite de 1940 « effacée » par la victoire des armées de la France Libre : le 26 août 1944 le général de Gaulle remontait les Champs Elysées pour le défilé de la victoire.

-Mais la blessure n'est pas lavée par l'action de la France Libre, par la Résistance, par la victoire obtenue grâce à des alliés plus puissants ou par l'épuration partielle des collaborateurs (environ 40 000 incarcérations en 1945)

- Beaucoup de témoins de cette période préfèrent donc taire toutes ces ambiguïtés.

D'autres ont la volonté d'oublier, y compris parmi les victimes de la guerre : ils mettent en avant leur « droit à l'oubli ». L'histoire et la mémoire sont encore brûlantes.

Mémoire de Vichy, perçue comme honteuse, étouffée (l'ordonnance du 9 août 1944 qui rétablit la République en France via le GPRF, dirigé par De Gaulle, dit du régime de Vichy qu'il est « nul et non avenu »).

« Mémoire désunie », expression de l'historien Olivier Wieviorka = divisions entre les différentes mémoires de la Seconde Guerre mondiale dès 1945. Expériences multiples de la guerre ; différents groupes de mémoire, marqués par des souvenirs particuliers.

Occultation de certaines mémoires : rescapés juifs et tziganes des camps d'extermination (incapacité de témoigner, du fait de leur traumatisme «/ « grand silence » expression de l'historienne Annette Wieviorka + incompréhension)

B - Une mémoire officielle dominée par le « résistancialisme »

Epuration spontanée (1944-1945) 10.000 exécutions, 20.000 femmes tondues accusées de collaboration horizontale,

République restaurée : mise en place d'une mémoire unique, propre à rassembler les Français.

But = reconstruire l'unité autour de la Rép

Mythe d'une France unanimement résistante forgée par le GPRF (1944-46), dirigé par De Gaulle.

→ « résistancialisme », néologisme créé en 1987 par l'historien français Henry Rousso.

Mémoire officielle / trois idées :

-la république française n'a jamais cessé d'exister (discours de De Gaulle dès 1940) grâce à « l'homme du 18 juin » ;

-Vichy n'a été qu'une parenthèse sans légitimité politique qu'il est urgent de refermer ;

-la France aurait été libérée par les Français (discours de Charles de Gaulle à l'hôtel de ville de Paris du 25 août 1944).

+ Parti Communiste Français qui se veut lui aussi le parti de la Résistance et donc le parti le plus légitime à diriger la France. Le PCF devient le « parti des 75 000 fusillés » par l'occupant et par les collaborateurs français de Vichy.

Ainsi ces deux mémoires dominantes concourent au même but : enterrer les épisodes les moins glorieux.

Les combattants de 1940 sont quasi oubliés (monuments aux morts révélateurs de cette amnésie / anti-héros condamnés à l'oubli / contraste avec les poilus de 14-18)... et ds le même temps glorification des résistants.

Pétain, chef de l'Etat français de 1940 à 1944, condamné à mort en 1945...mais peine commuée en prison à vie sur l'Île d'Yeu par De Gaulle, avec pour objectif de réconcilier les Français. Peu de collaborateurs sont condamnés à mort (env. 800 exécutions).

La IVème République (1946-1958) reprend cette politique mémorielle et l'amplifie, avec les lois d'amnistie des faits de collaboration, votées dès 1947, qui ont pour objectif de tourner la page des « années sombres ».

- poursuite et amplification de cette mémoire officielle sous la Vème République : retour au pouvoir DG en 1958,

-inauguration en 1960 du mémorial de la France combattante du Mont-Valérien

-transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon en 1964 (il symbolise celui qui a dit non au nazisme et à Vichy, celui qui réunit France Libre et Résistance intérieure et celui qui s'est rallié à « l'homme providentiel » de Gaulle.

Ce résistancialisme étouffe d'autres mémoires, comme celle des rescapés de la Shoah, dont la spécificité n'est pas reconnue (en 1954, est instaurée une journée commémorative unifiée : la « Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation », ne distinguant pas les déportés des camps de concentration de ceux des camps d'extermination).

Affiche du Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, 1945 : amalgame déporté, prisonnier de guerre, le travailleur du STO unis dans la souffrance comme dans la joie de la libération. Cet amalgame est un mensonge.

40.000 déportés reviennent des camps (souvent des orphelins ayant perdu toute leur famille) dont 2.500 juifs seulement sur 76.000 personnes arrêtées, presque 1M de prisonniers libérés (soldats de 1940 enfermés dans les stalags et oflags), 70.000 travailleurs déracinés (ceux du STO à partir de février 1943). Les rescapés des camps que l'on écoute sont d'anciens résistants, souvent issus des milieux politiques ou intellectuels, bénéficiant ainsi d'un réseau et d'une audience qui font défaut aux autres.

« **grand silence** » Anette Wieviorka

Si c'est un homme, ouvrage paru en 1947 dans lequel **Primo Levi** relate son expérience concentrationnaire à Auschwitz n'a aucun succès.

Simone Veil, niçoise de religion juive fut déportée durant la Seconde Guerre mondiale (quai n°1 de la gare de Nice) et perdit sa famille dans les camps. Elle montre dans son autobiographie, publiée seulement en 2007, qu'il était impossible de témoigner au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

A l'inverse, cette mémoire officielle irradie dans l'art : le résistancialisme est mis en scène dans des films (*La bataille du rail* ou encore *le Père tranquille* de René Clément, 1946), jusque dans des B.D. (*Astérix*, qui naît en 1961, porte en filigrane cette idée d'une France résistante, le village gaulois ne comptant aucun traître et combattant unanimement).

C. Quelle place pour l'historien ?

1950's mémoires fraîches, svt refoulées. + nombreuses sources (archives) pas accessibles (protection de secrets sensibles).

lois d'amnistie de 1951-53 faits de collaboration « effacés » même si vives polémiques au Parlement (lois souhaitées par la droite, et critiquées par la gauche)

La loi du 19 février 1953 votée juste après **le verdict d'Ouradour sur Glane (Limousin)**, après le procès qui venait de condamner **une division SS qui le 10 juin 1944** avait assassiné la population du village, 642 civils, ont pu bénéficier de cette loi d'amnistie **car plusieurs des auteurs de ce crime étaient des Alsaciens et Mosellans membres de l'association des « Malgré-Nous »** enrôlés de force dans l'armée allemande au moment de l'annexion de 1940. Ils ont fait valoir qu'ils étaient obligés, argument habituel « on a obéi aux ordres ». Le gouvernement Laniel a eu peur de mécontenter les alsaciens car l'Alsace devenue allemande fut à nouveau rattachée à la France ap 45 et crainte que les Alsaciens y renoncent). **Les Français préfèrent oublier un crime odieux, plutôt que de mécontenter les habitants d'une province rattachée en 1944.**

Mémoire de la collaboration occultée, minimisée/ omniprésence des mémoires des résistants

→ travaux d'historiens sur le sujet rares, imprégnés du résistancialisme,

l'Histoire de Vichy de Robert Aron (1954), « théorie du bouclier et de l'épée »,

documentaire *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais (1956), censure.

Il y a donc une réelle volonté de ne pas assumer les actes de collaboration.

[TRANSITION] De 1945 à la fin des années 1960, la mémoire résistancialiste étouffe les autres mémoires de la Seconde Guerre mondiale. Faute d'archives accessibles, le travail des historiens est presque rendu impossible. Avec le départ de De Gaulle du pouvoir en 1969, cependant, les mémoires se réveillent.

II/ LES HISTORIENS CONTRIBUENT AU REVEIL DES MEMOIRES (ANNEES 1970-1980)

A - Le résistancialisme gaulliste contesté

Années 1970 = tournant majeur dans l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale.

-contexte moins meurtri : tensions apaisées, génération née après 1945 désire une histoire libérée du message gaulliste officiel. + Gaullisme violemment contesté (mai 68, démission De Gaulle en 1969, meurt en 1970 = période gaulliste close + déclin du parti communiste).

+ contexte apaisement des relations franco-allemandes (construction européenne) permettent le réexamen critique du comportement des Français et de l'Etat pendant l'Occupation.

→ mémoire résistancialiste remise en question.

Polémiques 1970's = méfiance des Français à l'égard du mythe d'une France « unanimement résistante » : 1971, Pompidou gracie le chef de la Milice (police politique de Vichy), Paul Touvier, condamné à mort en 1946, mais qui avait fui le pays. Il le fait pour, dit-il, « oublier ces temps où les Français ne s'aimaient pas » = Français scandalisés.

1971, la télévision publique d'état (l'ORTF) censure un documentaire évoquant la collaboration : *Le chagrin et la pitié* de Marcel Ophüls / **choc médiatique et mémoriel déterminant** : *Le*

Chagrin et la Pitié de Marcel Ophüls (réalisé en 1969 et projeté au cinéma en 1971) : vision sombre de la période, **Résistance = phénomène minoritaire** / population majoritairement attachée à la personne du maréchal Pétain voire approuvant la politique menée par le régime de Vichy, et au mieux attentiste face aux persécutions subies par les juifs.

Refusé par la télévision publique...mais + 500 000 spectateurs lors de sa sortie au cinéma. Impact considérable : France plutôt lâche, loin des représentations qu'en donnait jusque là la mémoire officielle. / collaboration (témoignage de l'ancien volontaire Waffen SS français Christian de La Mazière), délations, aveuglement et indifférence.

B - Les historiens permettent une relecture du régime de Vichy

contexte + possibilité d'accéder à des archives nouvelles : archives nazies saisies par l'armée américaine et archives françaises sur Vichy rendues publiques, au compte-goutte (il faut attendre 2015 pour que les archives policières de l'Etat français soient déclassées).

1973, Robert Paxton, historien américain : *La France de Vichy*. Utilisation archives allemandes et américaines

Mise à mal de la théorie de Robert Aron → collaboration = proposition volontaire de Pétain à Hitler (rencontre Montoire en 1940 ; rôle de complice actif et volontaire de l'Etat français du maréchal Pétain auprès des nazis dans la déportation de 76 000 Juifs de France. Antisémitisme de Vichy assumé et non imposé.

+ véritable continuité de l'Etat constatée dans l'administration après 1945 (**Maurice Papon** : secrétaire général du préfet de Bordeaux, devenu après la guerre préfet de police de Paris ... médaille de la résistance ! puis dirigeant d'une entreprise industrielle)

Nouvel éclairage sur la période, travail très rigoureux.

Double-jeu du régime de Vichy complètement remis en cause. Ouvre la voie aux travaux de nombreux jeunes historiens français : JP Azéma, Anette Wieviorka, Henir Rouso... Ce dernier étudia les mémoires du conflit dans son ouvrage *Le syndrome de Vichy* (1987), dans lequel il expliqua que la majorité des Français ne furent ni collaborateurs ni résistants, mais attentistes. Il y forgea aussi le concept de « résistancialisme » pour qualifier la mémoire officielle des années 1950-1960, et donc mieux la déconstruire et la combattre.

C - La mémoire de la SHOAH se libère

La remise en cause du résistancialisme par les historiens permet à la mémoire juive de s'affirmer progressivement.

Des procès médiatisés

1961 procès d'Eichmann, responsable de la « Solution finale », capturé en Argentine par des agents secrets israéliens. (procès très médiatisé, analysé notamment par Hannah Arendt dans son livre *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, 1963 en anglais — 1966 en français). Ce procès, médiatique, permet des témoignages de rescapés et reconnaît la spécificité des crimes contre les juifs. Une mémoire juive militante s'affirme peu à peu dans le monde, notamment en France dans les années 1970 où est revendiqué pour la première fois un droit à la différence mémorielle fondé sur le génocide (Serge Klarsfeld).

1987, Klaus Barbie, l'officier SS tortionnaire de Jean Moulin, condamné à la prison à perpétuité pour **crime contre l'humanité**. Les condamnations de hauts fonctionnaires vichyssois, comme Paul Touvier (1994) ou Maurice Papon (1998), pour complicité de crimes

contre l'humanité, établissent de manière irréfutable le rôle joué par l'Etat français dans la déportation des juifs.

- un public sensibilisé / rôle non négligeable du 7^e art

Holocauste Marvin Chomsky en 1978

film documentaire *Shoah* de Claude Lanzmann (1985), qui décrit l'horreur de l'extermination nazie à travers des témoignages recueillis à travers l'Europe.

1993, *La Liste de Schindler*, de Steven Spielberg, succès mondial, valorisation de la mémoire du survivant.

[**TRANSITION**] La libération des mémoires dans les années 1970-80, en partie permise par les historiens, s'accélère dans les années 1990 : les mémoires s'affirment, et attribuent aux historiens des rôles nouveaux.

III/ DES MEMOIRES PACIFIEES PAR LE TRAVAIL DE L'HISTORIEN ? (DEPUIS LES ANNEES 1990)

A - Les historiens s'engagent dans les débats mémoriels

En 1978 Louis Darquier de Pellepoix, ancien Commissaire général aux Questions juives de Pétain, exilé en Espagne, avance dans *L'Express* « Je vais vous dire, moi, ce qui s'est exactement passé à Auschwitz. On a gazé. Oui, c'est vrai. Mais on a gazé les poux ».

Thèse négationniste relayée par Robert Faurisson, maître de conférences en littérature à l'université Lyon II (révoqué en 2005 solo). Ce dernier publie dans *Le Monde* une tribune niant l'existence des chambres à gaz, s'appuyant sur le fait qu'on a pas retrouvé leur trace à Auschwitz, par exemple. Cette théorie trouve écho dans certains mouvements d'extrême droite et occupent le débat public des années 80. .

2007. procès contre l'ancien garde des sceaux Robert Badinter. Faurisson, 77 ans, estime que le sénateur des Hauts-de-Seine l'a diffamé le 11 novembre dans une émission d'Arte lorsqu'il a affirmé que «le dernier procès» qu'il avait plaidé avant de devenir ministre de la Justice en 1981 «c'est le procès contre Faurisson». «J'ai fait condamner Faurisson pour être un faussaire de l'Histoire», avait-il dit. Il faisait référence à un jugement du 8 juillet 1981 qui condamnait l'universitaire pour avoir notamment déclaré qu'«Hitler n'a jamais ordonné ni admis que quiconque fût tué en raison de sa race ou de sa religion». Un jugement confirmé par un arrêt de la cour d'appel du 26 avril 1983

1987, suite à des propos polémiques tenus par Jean-Marie Le Pen sur RTL (« je crois que c'est un point de détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale » propos qu'il réitérera à plusieurs reprises malgré les condamnations. NB : Ce ne sont pas des paroles négationnistes mais elles tendent à minimiser le génocide juif.), des historiens lui répondent, toujours dans *Le Monde*, en s'appuyant sur des preuves pour rétablir la vérité. l'historien P. Vidal-Naquet réédite *Les assassins de la Mémoire*, avec une nouvelle introduction, très engagée. Ce faisant, → contribution historiens décrédibilisation thèses négationnistes et rôle social majeur : établir les faits pour l'opinion.

Cette émergence du négationnisme provoque la mobilisation des associations juives, comme celle des époux Klarsfeld (personnalités fortement médiatisées), qui s'attachent à dresser le bilan du génocide et à rechercher les responsables de la Shoah encore en vie pour les traduire en justice. L'Etat n'intervient pas dans leur démarche... mais en 1990, la loi Gayssot est promulguée et fait du négationnisme un délit. .

B - Les historiens et les procès : quel rôle ?

Les avancées des historiens dans les années 1970-1980 permettent aussi à la justice d'envisager de poursuivre plusieurs criminels de guerre qui avaient jusque-là échappés à une condamnation (du fait de sources restées secrètes, et d'une politique officielle qui considérait Vichy comme « nul et non avenu »). En 1987 Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, est jugé pour « crime contre l'Humanité », crime imprescriptible : il est condamné à la prison à perpétuité. En 1998 Maurice Papon, préfet de Gironde sous Vichy, accusé d'avoir facilité la déportation de Juifs bordelais de 1942 à 1944, est condamné à 10 ans de prison (mais libéré en 2002 pour raisons de santé). Lors des procès des historiens, comme Robert Paxton, René Rémond ou François Bédarida, sont appelés en tant que « témoins » pour éclairer le contexte historique des « années noires ». Toutefois, les historiens sont divisés quant au rôle à jouer dans ces procès : certains témoignent à la barre (comme Robert Paxton au procès Papon), estimant que les historiens ont le devoir d'aider les jurés à se replacer dans le contexte des faits jugés. Mais d'autres refusent, comme Henry Rousso, expliquant qu'un historien n'est pas un « témoin », n'ayant pas connu l'époque à laquelle les faits se sont produits, et n'est pas non plus formé à l'expertise judiciaire.

C - L'historien face au nouveau « Devoir de Mémoire » de l'Etat

16 juillet 1995, à l'occasion du 53ème anniversaire de la « rafle du Vélodrome d'hiver » (arrestation et déportation de 13.000 juifs français de la région parisienne), Jacques Chirac, tout juste élu Président de la République, prononce un discours qui marque une rupture : il reconnaît la responsabilité de l'Etat dans la déportation des juifs de France (avant lui, François Mitterrand affirmait que « Vichy, ce n'était pas la République », et refusait donc de reconnaître la responsabilité de l'Etat français)

-loi du 10 juillet 2000 a permis d'officialiser cette journée du souvenir en « instaurant une journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France » (anonymes qui ont aidé les juifs face aux persécutions)

évolution est due aux travaux des historiens sur cette période : remise en cause image d'une France attentiste voire lâche qui prévalait depuis les années 1970, au profit d'une vision plus nuancée, et forcément plus complexe, de la société française durant l'Occupation. Le travail des historiens a permis de dépassionner le débat. Des travaux comme ceux de Pierre Laborie ne remettent pas en cause le caractère très minoritaire de la Résistance armée intérieure, mais démontrent qu'elle n'a pu tenir que grâce au soutien silencieux d'une partie de la population.

2016, politique poursuivie par François Hollande : reco responsabilité de la France dans l'internement des Tziganes durant la Seconde guerre mondiale.

De nouvelles revendications mémorielles apparaissent, **maquis**, **Justes**, et certaines sont réintégrées dans le souvenir national, **Malgré Nous**, anciens du **STO**, **combattants de**

l'empire français, enfants nés de l'ennemi Certaines mémoires sont toutefois en attente de reconnaissance : celle des victimes de la Libération (femmes françaises violées par les soldats américains), ou celle des homosexuels déportés

Multiplication commémorations depuis les années 1990, ce qui pose problème aux historiens : des mémoires les sollicitent pour obtenir une reconnaissance, ce qui pourrait fragiliser leur neutralité. Surtout, l'Etat légifère avec des « lois mémorielles », comme la loi Gayssot de 1990, qui expriment le point de vue officiel de l'État sur des événements historique. Les historiens se mobilisent, estimant que la loi ne doit pas figer l'Histoire. En 2005, Pierre Nora créé l'association « Liberté pour l'histoire », pour porter ce message.

[REPONSE A LA PROBLEMATIQUE - RESUME] Jusqu'aux années 1970, la Seconde Guerre mondiale incarnait un « passé qui ne passe pas » (H. Rousso), l'Etat étouffant la pluralité des mémoires afin d'apaiser les Français, en glorifiant une France unanimement résistante **[I/]**. A partir des années 1970-1980, sous l'impulsion des travaux d'historiens, les mémoires se sont libérées progressivement, profitant d'un éloignement temporel accru vis-à-vis du conflit, de l'essor de générations n'ayant pas connu Vichy, et des sources rendues accessibles aux historiens **[II/]**. Depuis le début du XXIème siècle, les mémoires semblent apaisées mais, multipliées, elles font courir le risque d'une hypermnésie (*excès de commémorations liées aux mémoires reconnues, alors que certaines mémoires restent en attente de reconnaissance*) et sollicitent les historiens pour obtenir davantage d'écho, tandis que ces derniers défendent leur neutralité **[III/]**.

[OUVERTURE] ???

L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France

Mémoire : ensemble de souvenirs qu'une personne ou un groupe humain a retenu de son passé. La mémoire est donc une vision sélective, qui ne retient qu'une partie du passé. Elle relève de la subjectivité (en fonction de la personne ou du groupe). Elle est aussi plurielle : un même événement peut faire l'objet de plusieurs types de mémoires différentes par différents groupes. Du coup, la mémoire est aussi politique, les groupes d'acteurs choisissent de retenir tels aspects et non tels autres selon leurs intérêts.

Histoire : science humaine qui étudie les faits et les analyse de façon critique afin d'établir une vérité valable pour tous. Elle est objective et singulière, un événement ne peut faire l'objet que d'une histoire. Enfin, elle est neutre et non politique.

Historiographie : étude de la façon dont les historiens écrivent l'Histoire au fil du temps.

« **Années noires** » : expression employée par les historiens pour qualifier la période 1940-1944, marquée par l'occupation allemande et le régime de Vichy.

Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF) : créé officiellement à Alger le 3 juin 1944. De la fin du régime de Vichy (août 1944) à l'entrée en vigueur de la constitution de la IV^{ème} République (octobre 1946), le GPRF est le gouvernement officiel de la France, dirigé par Charles de Gaulle. Il proclame toutes les décisions prises sous le régime de Vichy comme « nulles et non avenues », rétablit la légalité républicaine sur le territoire, organise l'épuration et juge les collaborateurs, entame la reconstruction du pays et fait adopter d'importantes réformes sociales (droit de vote des femmes en octobre 1944, sécurité sociale, allocations familiales...)

Epuration : répression sauvage ou légale contre ceux qui ont collaboré avec l'Allemagne nazie.

STO : Série de lois promulguées par le gouvernement de Vichy entre 1942 et 1943 permettant la réquisition et le transfert vers l'Allemagne de travailleurs français. Le gouvernement de Vichy est le seul gouvernement européen à avoir livré ses propres travailleurs aux nazis.

Thèse du glaive et du bouclier : Thèse développée par le journaliste Robert Aron en 1954 selon laquelle Pétain cherchait à protéger les Français pour préparer la libération armée par de Gaulle.

« **Syndrôme de Vichy** » : expression de l'historien Henry Rousso évoquant les difficultés rencontrées par la société française de 1945 à nos jours pour assumer le traumatisme que furent l'Occupation et la collaboration.

Loi d'amnistie : c'est une loi qui décide que les fautes commises doivent être oubliées et ne sont donc plus susceptibles de condamnations. ». Après la 2^{ème} Guerre mondiale, quatre lois d'amnistie sont votées en France : 1946, 1947, 1951 et 1953. Ces lois ont suscité des débats, des oppositions et sont loin d'avoir été votées à l'unanimité. Elles ont pour objectif de clore définitivement la période de l'occupation et d'œuvrer à l'unité nationale en enterrant les divisions et rancoeurs du passé.

Résistancialisme : Néologisme créé en 1987 par l'historien français Henry Rousso pour désigner le mythe développé surtout par les gaullistes et communistes selon lequel les Français auraient unanimement et naturellement résisté depuis le début de la Seconde Guerre mondiale.

Shoah : terme hébreu employé pour désigner spécifiquement le génocide des Juifs pendant la 2GM.

Justes parmi les nations : titre décerné par l'Etat d'Israël en l'honneur de ceux qui ont risqué leur vie pour sauver des Juifs de la Shoah.

Crime contre l'humanité : Crimes planifiés et réalisés contre des populations civiles.

Devoir de mémoire : obligation morale des Etats d'entretenir la mémoire des événements tragiques de leur passé et d'en réparer le préjudice moral et matériel. Il est invoqué et mis en oeuvre par les autorités de l'État (à l'occasion de commémorations, de journées du souvenir...), par la représentation nationale (par le vote de lois mémorielles) et par des associations qui veulent faire reconnaître et transmettre la mémoire de leurs souffrances.

Commémoration : Cérémonie officielle organisée pour conserver le souvenir d'un événement important du passé. En France, il existe quatre journées nationales commémoratives pour le 2GM.

- le 8 mai (capitulation allemande)

- la « journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation » instaurée en 1954 (libération du camp d'Auschwitz), dernier dimanche d'avril.

- Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France, instaurée en 2000.

- Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de la Shoah, instaurée en 2005

- Journée nationale commémorant l'appel du 18 juin, instaurée en 2006.

Si les commémorations s'inscrivent bien dans le cadre du « devoir de mémoire », elles constituent aussi par leur fonction patriotique et politique un outil au service de ceux qui commémorent, quitte à idéaliser le passé et entretenir des mythes (diffusion du mythe résistancialiste gaulliste).

Lois mémorielles : Ce sont des lois qui imposent une certaine vision de l'histoire dans la Constitution française pour faire appliquer le devoir de mémoire. La première loi mémorielle qui est créée en France est la loi Gayssot de 1990 qui condamne le négationnisme comme un crime. Ces lois et leur efficacité sont fréquemment contestées, notamment par les historiens qui y voient une entrave à leur liberté de recherche et une prise de contrôle de leur discipline et de leur travail par l'État.

Négationnisme : Néologisme créé en 1987 par l'historien Henry Rousso pour désigner le fait de contester la réalité du génocide des Juifs par l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale. Le négationnisme consiste ainsi à prétendre, soit qu'il n'y a pas eu d'intention d'exterminer les Juifs, soit que les moyens de réaliser cette extermination (notamment les chambres à gaz) n'ont pas existé, soit enfin que l'ampleur des victimes est exagérée. Réfutée par les historiens, ces idées sont passibles de poursuites devant la justice (loi Gayssot, 1990)

Révisionnisme : Pour les historiens, le révisionnisme est un terme sans connotation particulière qui désigne une démarche critique consistant à réviser de manière rationnelle et objective certaines opinions couramment admises en histoire, que ce soit par le grand public ou même par des historiens. Il se fonde sur un apport d'informations nouvelles, un réexamen des sources et propose une nouvelle interprétation (une ré-écriture) de l'histoire. Les négationnistes se qualifient eux-même de révisionnistes.

Malgré-Nous : Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande

Doc 1. La mémoire gaullienne de la résistance

Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré ! Libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France toute entière, c'est-à-dire de la France qui se bat, de la vraie France, de la France éternelle [...]

La nation n'admettrait pas, dans la situation où elle se trouve, que cette unité soit rompue. La nation sait bien qu'il lui faut, pour vaincre, pour se reconstruire et pour être grande, avoir avec elle tous ses enfants. La nation sait bien que [...] tous ses fils et toutes ses filles, hormis quelques malheureux traîtres qui se sont livrés à l'ennemi ou lui ont livré les autres et qui connaissent ou qui connaîtront la rigueur des lois, [...] marchent et marcheront fraternellement, la main dans la main. Vive la France !

Discours du Général De Gaulle, devant l'hôtel de ville de Paris, 25 août 1944



Doc 2 Un lieu de mémoire de la Résistance : le mont Valérien.

Inauguration par le général De Gaulle, le 18 juin 1960, devant le monument provisoire. Le mont Valérien a été entre 1941 et 1944 le principal lieu d'exécution de résistants par les Allemands.

LES RELATIONS ENTRE HISTOIRE ET MEMOIRE

